

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1675>



# Les femmes dans le sport aujourd'hui

- EPS et Sport
- Actions particulières
- Opération Â« Vis ta vie de supporter Â»
- Egalité Homme Femme et sport
- 



Date de mise en ligne : lundi 14 janvier 2019

---

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

---

**Catherine Louveau\***

**Les inégalités et les discriminations entre les sexes perdurent à tous les niveaux de la pratique sportive : accès à la pratique et aux diverses disciplines sportives, place dans le sport de haut niveau, accès aux postes de responsabilités, invisibilité ou présence conditionnelle dans les médias.**

Concernant l'accès au sport, la distance entre les femmes cadres ou travaillant dans le tertiaire et les femmes ouvrières et agricultrices, ayant souvent connu des scolarités courtes, est toujours **considérable** à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

Les trois quarts des femmes ne pratiquant aucune activité physique sont employées ou ouvrières. Quelle que soit la position sociale, les hommes ont toujours plus de probabilité de pratiquer du sport. Ce constat d'une sous-représentation des femmes des milieux populaires perdure parmi les filles adolescentes.

En théorie et réglementairement, les femmes peuvent pratiquer tous les sports. Dans les faits, une quarantaine comptent moins de 20% de femmes ; il y a toujours très peu de femmes dans les sports considérés comme « masculins », tels le rugby, les sports de force, de combat rapproché, les sports à risque et motorisés, etc.

Elles y sont minoritaires et surtout encore très malvenues. Le football n'a pas connu cet « engouement » annoncé par les media après 1998, la FFF (fédération française de football) comptant à ce jour moins de 3% de femmes. Plus généralement, les femmes ne représentent qu'un tiers des licenciés, moins de 40% des sportifs de haut niveau « aidés » et elles sont sous-représentées dans les postes d'encadrement.

Des déclarations de principe sur la mixité et au mieux la parité existent de longue date au plan national et international (CIO). Sans effet voyant sur les faits ainsi qu'on peut l'observer en France puisqu'elles représentent **moins de 10% des cadres techniques et administratifs**.

### **Un procès de virilisation**

Les inégalités et discriminations prennent souvent la forme d'un procès de virilisation qu'il faut bien qualifier d'incessant. Si la femme « active » et musclée est un modèle donné comme positif (comme signe de tonicité, de « forme »...), nombre de sportives performantes demeurent questionnées quant à leur identité de « vraies femmes ». En particulier dans des sports dans lesquels elles sont peu nombreuses et que l'histoire et la culture ont dévolus aux hommes (foot, rugby, boxes, cyclisme, haltérophilie...). C'est justement un « trop de virilité » qui a amené, dans les années soixante, la mise en place de contrôles de féminité pour toutes les sportives concourant au niveau international.

Elles devaient prouver être de « vraies femmes ». Toujours mis en oeuvre partant d'un « doute visuel » [sic], ces contrôles relèvent d'une pratique discriminatoire n'admettant pas, pour les femmes, les différents morphotypes existant parmi les femmes comme parmi les hommes.

Leur invisibilité dans les médias est extrêmement significative : 80% du temps consacré au sport sur les chaînes hertziennes ne montre que des hommes.

Elles sont d'autant moins médiatisées qu'elles font du foot, du rugby, de l'haltérophilie, de la lutte etc. C'est-à-dire des activités jugées « non féminines » et dites « non vendables » (ce que les audiences lors de retransmissions de matches de handball ou de football en 2012 démentent d'ailleurs). Alors que leurs performances et compétences sont avérées, et peut-être même à cause de cela, les sportives sont de plus en plus enjointes aujourd'hui de s'exposer dans le registre de la femme séduisante ; les tenues qu'on leur demande de porter dans les compétitions de haut niveau, voire qu'on leur impose (moulantes, jupettes obligatoires, etc.), les images de nombre d'entre elles, publicitaires ou « sportives » attestent d'une sexualisation exacerbée de leur présentation. **Elles ont un « prix » à**

**payer pour la médiatisation de leurs performances.**

### **Pourquoi tant de discriminations ?**

Toute l'histoire du sport s'est construite **par et pour les hommes**. Depuis le XIX<sup>e</sup>/siècle, il a été pensé et organisé pour former les hommes à la masculinité et à la virilité, pour qu'ils deviennent, de « vrais hommes ». Hommes et femmes sont certes différents mais ces différences, entre autres morphologiques, sont pensées et incorporées comme une infériorité naturelle, alors qu'il s'agit d'une construction culturelle, sociale, alimentant des représentations ; c'est sur ces différences naturalisées (le sexe « faible ») que se sont ancrées, socialement et politiquement, les inégalités et les discriminations.

Car sur les faits et les processus à l'oeuvre dans la production de ces inégalités, deux niveaux sont engagés. D'un côté, ce qui relève de la culture, du social, de situations conjoncturelles constituant des conditions d'impossibilité, des « obstacles », s'agissant de l'accès des femmes aux pratiques sportives et plus généralement au monde du sport. Ces inégalités relèvent par ailleurs de l'institution, id est des modes d'organisation du sport moderne et contemporain, de choix politiques attestés par des discours, des textes, des lois. Si des conditions sociales, géographiques produisent des inégalités, la place des femmes et des deux sexes dans les pratiques sportives est en même temps tributaire du niveau institutionnel et politique.

### **Comment en finir avec ces inégalités ?**

Il faut inlassablement rendre visibles ces inégalités et discriminations. Depuis plusieurs décennies de revendications et de vigilance, et en dépit des lois, les changements concernant les conditions de vie et activités des femmes sont décevants, elles demeurent assignées à des places, fonctions, métiers, sous-représentées, inégalement traitées. Quand on laisse « faire les choses », par souci égalitaire, les pratiques dominantes ont toutes probabilités de se reconduire, les logiques de distinction et de discrimination tendent alors à se reproduire. Les recommandations de toutes sortes n'ont pas manqué mais elles demeurent très souvent au rang de principes incantatoires.

Les démarches volontaristes sont désormais nécessaires ; les lois et textes existants, incitatifs voire anti-discriminations doivent être appliqués sous peine de sanctions. La différenciation et les inégalités entre les sexes n'attendent pas le nombre des années, autre plan d'action nécessaire. Les catégorisations sexuées, « masculinité » et « féminité », ainsi que les rapports sociaux entre les sexes s'incorporent. C'est pourquoi le sport et l'éducation physique doivent constituer des occasions de mise en évidence des inégalités et d'apprentissage de l'égalité. Les enseignants, éducateurs et animateurs doivent bénéficier d'une formation à l'égalité.

Inégalités et discriminations ont donc souvent partie liée. L'égalité est une question de traitement, de considération, d'importance, tant au tant au plan des lois que des pratiques et des représentations. L'égalité est donc politique.

\*Catherine Louveau est sociologue, professeur en Staps à l'Université Paris-Sud.  
La Revue du projet, n° 18, juin 2012